

## Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique

Séance du 15 novembre 2018

---

### Membres votants présents :

Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Etienne Parizot, Vasanelli Angela, Matthias Gonzalez, Jaysen Nelayah, Cécile Roucelle, Véronique Van Elewyck, François-Olivier Lacaille, Edouard Kierlick, Jean Baptiste Bayle, Romain Pousse

**Membres représentés :** Simona Mei par Matteo Cacciari, Raphael Galicher par Matthias Gonzalez, Fabrice Dodu par Cécile Roucelle, Gabriel Moreau par Romain Pousse, Marc Arène par Jean Baptiste Bayle

**Invités permanents présents :** Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner, Christian Ricolleau, Francesco Nitti

Matteo Cacciari est président de séance. Virginie Dudons est secrétaire de séance.

La séance débute à 14h30.

### 1) Convention de partenariat ESIEE – Master PFA mention IPE

Martin Hendel présente la convention ESIEE master PFA mention IPE. L'objet de cette convention est de préciser les conditions dans lesquelles les établissements s'associent pour permettre à des étudiants issus de la filière « Energie et Efficacité Energétique » du département « Santé, Environnement » d'ESIEE Paris de suivre des enseignements à l'Université Paris Diderot en vue de l'obtention du Master 2 mention Physique fondamentale et applications, parcours IPE.

#### Arrivée de Véronique Van Elewyck à 14h40 (17 votants)

Angela Vasanelli demande quel est l'intérêt de ce montage pour les étudiants de Paris Diderot du master IPE ? Martin Hendel répond qu'il n'y a pas de contrepartie mais le but est principalement diversifier les profils. Une contribution au master, soit financière, soit en nombre d'heure pourrait être intéressante ajoute Matteo Cacciari.

Etienne Parizot demande si Paris Diderot pourra conserver une marge de manœuvre après signature de cette convention.

La version 0 prévoit uniquement que les étudiants de l'ESIEE suivent tous les enseignements.

Si le processus perdure, le conseil est assez unanime pour prévoir une contrepartie au cours de contrat 2019-2023.

Vote en faveur de la convention mais souhait de rapprochement sur les évolutions et sur les contreparties concrètes.

## **2 absentions et le reste favorable (15 voix).**

### **1) Budget prévisionnel 2019**

Virginie Dudons et Matteo Cacciari présentent le budget prévisionnel 2019 (présentation en annexe).

Le conseil d'UFR est étonné des différences de dotation entre les composantes notamment celles qui sont semblables à la physique. Matteo Cacciari contactera l'université pour mieux comprendre l'origine de ces différences.

Matteo Cacciari présente les recettes 2018 et alerte sur les versements importants et exceptionnels de cette fin d'année pour les formations pro. Il est proposé d'utiliser environ 60K€ pour prendre en charge les besoins exprimés non financés par l'enveloppe appel d'offre pédagogique nouvelles maquettes 2019-2023.

Le budget prévisionnel 2019 présenté est à l'équilibre (402K€) avec des dépenses similaires à celles de 2018. A cela s'ajoutera une recette exceptionnelle de 117K€ provenant de la régularisation de 2 ERC.

Quelques propositions pour les dépenses 2019

- 50K€ de bourses pour le nouveau master international
- 2K€ colloques, congrès, actions pédagogiques
- 2 K€ actions avec les lycées (F.Elias)
- Gratifications de stage + 20k€ (enveloppe totale 70k€)
- BQR + 25K€ (total 50k€)
- BQT + 5K€ (total 10K€)
- Aide exceptionnelle IPE 25K€ pour financer salaires si nécessaire

Angela Vasanelli précise que l'action lycée peut être financée par l'université dans le cadre des dispositifs de financement existants.

Matteo Cacciari ajoute qu'il reste une marge de 8K€ en réserve qui pourra être utilisée pour les urgences, les imprévus, l'achat de mobilier pour les étudiants, un équipement de visioconférence...).

**Le budget prévisionnel 2019 est voté à l'unanimité.**

### **2) Proposition de COS 2019**

Départ d'Imane Boucenna à 15h55.

Pour 2019 : 2 postes PR, profils très larges, plusieurs thématiques, plusieurs candidats issus de plusieurs laboratoires.

Nécessité de COS larges équilibrés minimisant le risque de biais, offrant une bonne représentation de la science et des laboratoires concernés.

Sortie de Francesco Nitti et Matthias Gonzalez pour la discussion (moins une voix).

Proposition du bureau, avec des éléments du CS :

- extérieurs proposés par le CS, les labos, le CUFR, le bureau, avec tirage au sort pour les classer avant d'être sollicités sur leur disponibilité
- Pour le 46.3 29-34, un interne pour APC, un pour AIM, un pour l'Obs. (avec possibilité de plusieurs noms avec tirage au sort), proposés par les labos (de préférence EC)
- Pour le 46.1 28, deux internes pour MPQ, deux internes pour MSC, proposés par les labos (de préférence EC)
- Présidents hors labos concernés (noms proposés par le bureau ou par le CS : Cacciari, de Hosson, Repain, Ricolleau, Rousset, Schwemling)
- pour le 46.3 un autre interne EC hors thématique, proposé par CS/CENS/CUFR/bureau, choisi par tirage au sort

Etienne Parizot pense que l'interne hors laboratoires concernés pour le 46.3 devrait plutôt être dans la thématique, et donc deux infinis.

Edouard Kierlik rappelle l'importance du membre interne qui peut attester de la véracité des déclarations des candidats.

Atef Asnacios dit qu'il faut quelqu'un d'interne à la structure mais externe hors laboratoire.

Proposition 1 EC interne de la thématique pour le 46.3

Les compositions finales seront resoumises en décembre en CS et en CUFR et votées en CACfr en janvier 2019.

Propositions pour les présidents des COS 46.1 et 46.3

- 46.1 : 1/ Rousset 2/ Cacciari
- 46.3 : 1/ De Hosson 2/ Repain
- 

Demande est faite au CENS de proposer des noms pour les internes qui seront choisis par tirage au sort.

Vote par 4 absentions et 11 voix favorable.

Retour de Francesco Nitti et Matthias Gonzalez (17 votants).

### **3) Politique des postes**

Pénurie de postes, 1 ou 2 postes / an sur les 5 années à venir et très peu jusqu'en 2032.

Matteo Cacciari remarque qu'il y a plusieurs questions qu'il faut se poser :

- MCF ou PR ? Promotion interne ?
- Soutien aux laboratoires extérieurs ?
- Programmation pluri annuelle ? Avec quels instruments ?
- Plutôt MCF ou plutôt PR avec promotion interne ?

40% de PR en physique contre environ 30% de PR dans les autres composantes.

Edouard Kierlik précise que sur SU, il y a un consentement tacite que les postes PR 46.3 sont ouverts aux unités sous tutelle SU. Il n'y a plus de 46.1 car susceptible d'être pris par un extérieur et donc plus-value sur flux entrant. 46.3 obligatoirement par un interne d'où forte présence dans les COS des internes.

Pour ce qui concerne les labos extérieurs, Atef Asnacios estime qu'un laboratoire où il y a peu d'EC peut être désintéressé par la carrière de quelqu'un, donc c'est pénalisant des 2 côtés si l'UFR ne les prend pas en compte.

Matthias Gonzalez porte la procuration de Raphael Galicher qui pense que si la politique n'est pas d'ouvrir des postes aux EC des laboratoires extérieurs, le maintien des tutelles Paris Diderot est à craindre.

Edouard Kierlik demande à Matteo Cacciari s'il y a eu des discussions avec le CNRS au sujet des postes dans ces laboratoires. Matteo Cacciari répond que non mais que cela serait effectivement intéressant.

Il est demandé au CUFR s'il est nécessaire de former un groupe de travail pour avancer sur la réflexion de la politique des postes au concours. La proposition retenue est d'en parler d'abord en bureau et d'élargir ensuite à d'autres membres.

Départ d'Edouard Kierlik à 17h15 et de Jaysen Nelayah à 17h20 (15 votants).

#### **4) Questions diverses**

Un doctorant physicien du LIED non recruté pour cause de casier non vierge. Le CS a voté une motion et demande au CUFR de se saisir de la question.

La direction de l'UFR est réticente car l'UFR n'a jamais directement impliquée et il n'y a pas eu de demande du laboratoire, et il est donc délicat de s'en saisir.

Il est proposé éventuellement de faire remonter et de transmettre la motion du CS.

S'autosaisir de ce dossier est délicat selon Etienne Parizot.

Matteo Cacciari propose d'abord d'en parler à la Présidente et la DRH en conseil des Directeurs avant d'agir éventuellement de façon plus officielle au niveau de l'UFR.